

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Appel à candidatures 2011**Deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013)**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2011/C 68/04)

Un appel à candidatures «Santé 2011» est publié aujourd'hui dans le cadre du deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013) ⁽¹⁾.

Cet appel à candidatures comporte les volets suivants:

- un appel à propositions pour l'octroi d'une contribution financière à des actions spécifiques sous forme de projets;
- un appel à propositions pour l'octroi d'une contribution financière à des actions spécifiques sous forme de conférences;
- un appel à propositions pour l'octroi d'une contribution financière au fonctionnement d'organismes non gouvernementaux et de réseaux spécialisés (subventions de fonctionnement);
- une invitation adressée aux États membres et aux pays participants à présenter des actions conjointes.

Le délai de présentation des propositions pour chaque appel est le 27 mai 2011.

La décision de la Commission du 22 février 2011 relative à l'adoption du plan de travail 2011 pour la mise en œuvre du deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013), ainsi que des informations utiles portant sur la sélection, l'attribution et d'autres critères concernant les contributions financières aux actions de ce programme ⁽²⁾ sont disponibles sur le site internet de l'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/eahc>

⁽¹⁾ Décision n° 1350/2007/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007, établissant un deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013), (JO L 301 du 20.11.2007, p. 3).

⁽²⁾ JO C 69 du 3.3.2011, p. 1.